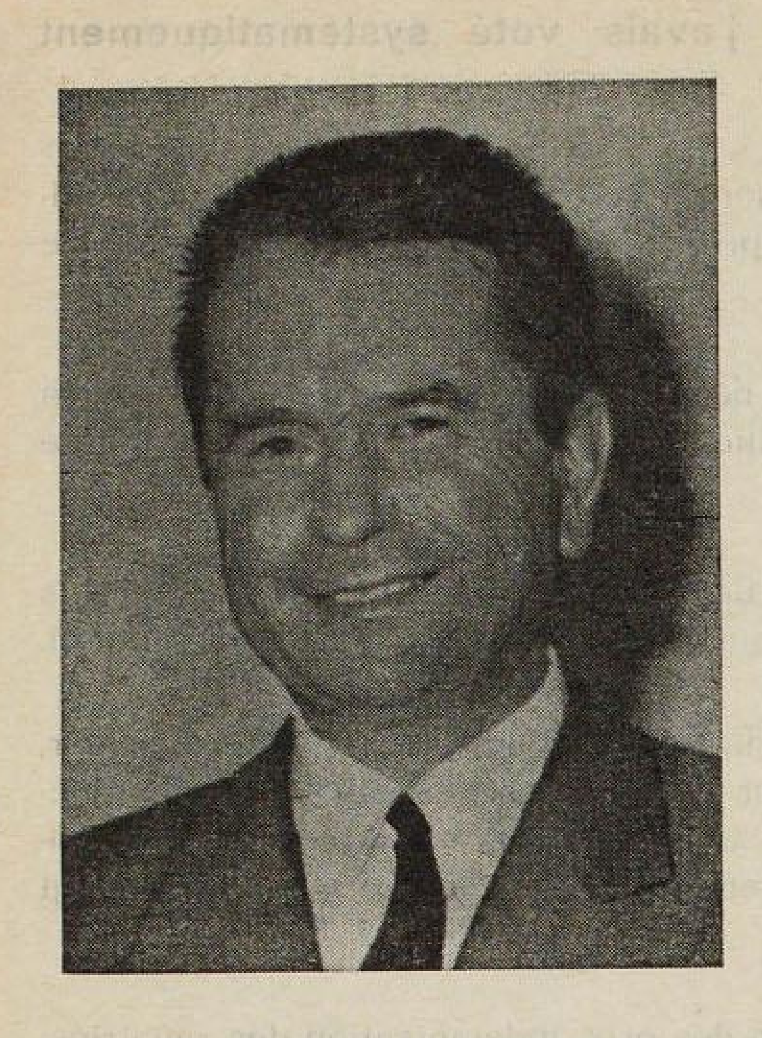


Elections Législatives des 4 et 11 Mars 1973

HOMMES et FEMMES de MURET-LAURAGAIS

En ma qualité de député de la Circonscription MURET-LAURAGAIS, j'ai le devoir de dresser en ne retenant que ses éléments essentiels, le bilan de cinq années de législature sur le plan de la Circonscription. Je vous le livre dans sa sèche éloquence :

— CONSTRUCTION AU FAUGA de l'O.N.E.R.A., complexe de 1 000 ouvriers et employés, dont les travaux commencent cette année ;

— NATIONALISATION des C.E.S. de SAINT-LYS et de MURET NORD, qui représentent pour la vingtaine de communes concernées, des dizaines de millions d'économie ;

— PROGRAMMATION EN 1971 du C.E.S. de CASTANET ;

— SUBVENTIONS HORS PROGRAMME du Ministère de l'Agriculture pour les Syndicats d'adduction d'eau de la Montagne Noire, de la rive gauche de l'Ariège, des coteaux du Touch, pour le Syndicat d'Electrification de la Hyse, en 1969 et les syndicats d'électrification de Forgues, Gratens et Latrape en Février 1973.

— Bénéfice de la LOI DE 1964 SUR LES CALAMITES pour un grand nombre de communes de ma circonscription ;

— Sauvegarde du plan de charge de la S.N.I.A.S. (Sud-Aviation) ;

— Expansion de l'A.P.C. avec l'atelier de mélamine ;

— Maintien de la Poudrerie de Toulouse ;

— Doublement de MURET à BOUSSENS, de la route nationale 125 ;

— Financement du recalibrage de la Louge, qui sera prochainement suivi par le Touch et la Lèze ;

— Financement de la construction d'un Foyer de Retraite pour les Anciens Combattants à SAINT-LYS ;

— SUBVENTION A TITRE EXCEPTIONNEL HORS PROGRAMME EN 1971 de 4 classes à VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS et de 3 classes au FOUSSERET et en 1972 de 6 classes primaires à Escalquens, inscription au programme 1972 à AUTERIVE de 4 classes maternelles y compris préau, cantine et cour, inscription au programme de 1973 de tout ou partie des groupes scolaires du FOUSSERET, de FROUZINS, de LABARTHE-SUR-LEZE.

— Financement d'une maison de retraite et d'un foyer pour les sclérosés en plaques à RIEUX-VOLVESTRE ;

— Financement par le Ministre de l'Intérieur, des dégâts causés par le débordement de l'Hers, aux agglomérations de BAZIEGE et LABEGE,
etc...

Aurais-je pu témoigné d'une telle efficacité si j'avais voté systématiquement contre le Gouvernement ?

De tels résultats n'ont pu être obtenus que par une conjugaison des efforts de tous les élus Conseillers Généraux, Maires, Conseillers Municipaux, au sein d'une entreprise dont le député s'est efforcé d'être l'animateur.

Ajoutez à cela que j'ai tenu tous les mois des permanences dans huit chefs-lieux de canton de la circonscription, que j'ai reçu toutes les personnes qui venaient solliciter mon concours, que j'ai effectué des milliers d'interventions, répondu à autant de lettres, etc...

Sur le plan national, mes interventions à la Tribune du Palais Bourbon, mes questions écrites sur les grands problèmes d'actualité me classent parmi les parlementaires qui ont témoigné la plus grande activité.

Je suis fier d'avoir collaboré à une œuvre qui voit aujourd'hui la France construire un C.E.S. par jour, avoir un des taux de construction les plus élevés du monde (9,5 pour 1 000 habitants en 1970), une production industrielle qui s'accroît depuis 1968 au rythme annuel de 5,2 %, une exportation de produits agricoles qui la place au deuxième rang mondial, une consommation moyenne par ménage qui a triplé en vingt ans, etc...

Certes, bien des choses restent à faire, lutte contre la hausse des prix, indemnisation des rapatriés, revalorisation de la retraite des Anciens Combattants, défense des petits commerçants et artisans, mesures en faveur des personnes du III[e] Age, pensions pour les mères de famille nombreuse, création d'emplois pour les jeunes, revalorisation des prix de la production animale, amélioration de l'électrification rurale, des installations téléphoniques, etc... Puis-je rappeler que je n'ai pas voté la loi sur l'indemnisation des rapatriés que je trouvais insuffisante et que j'ai voté contre le budget 1973 des Anciens Combattants !

Remédier à ces lacunes, poursuivre l'expansion, accroître le niveau de vie, procéder à une répartition plus équitable des richesses, telle sera l'œuvre de demain.

Pour ce faire, je me propose une nouvelle fois à vos suffrages.

Pour cette traversée qui en principe va durer cinq ans, sans doute estimerez-vous préférable de confier la direction du navire à celui qui a la référence de vingt ans de Maire, Conseiller Général, Député, dont le nom n'a jamais été mêlé à aucun scandale, plutôt qu'à des néophytes sans doute très honorables mais qui n'ont jamais exercé jusqu'à ce jour des responsabilités publiques, même comme simple Conseiller Municipal. C'est en tout cas ce que commande la logique et le bon sens. D'autant plus que vous connaissez mon dynamisme, mon dévouement, mon audace raisonnée et que vous mesurez les conséquences incalculables du vote du 4 mars sur l'avenir du pays et votre propre destinée.

Certes la stabilité des institutions, cinq gouvernements depuis 1958, alors que la IV[e] République s'offrait un gouvernement tous les huit mois, peut paraître monotone. Souvent au bout de deux ou trois ans, on est las d'une voiture qui pourtant donnait entière satisfaction ! On la change quelquefois pour une moins bonne ! Cela ne tire pas trop à conséquences.

Mais quand il s'agit de notre Avenir et de celui de nos enfants, ce sont là des choses trop graves pour qu'on décide sur un mouvement d'humeur de les confier à des gens inexpérimentés, se réclamant d'un programme commun qui conduirait à l'inflation galopante, au chômage et à la misère, signes avant-coureurs de la Dictature.

Plus que jamais le 4 mars, il s'agira de prévenir les malheurs de la Patrie.

Vu, le Suppléant :
Paul CHASSEREAU,
Maire D'ODARS
Délégué Cantonal de la Mutualité Agricole.

Jacques DOUZANS
Ancien Administrateur de Commune Mixte en Algérie
Député-Maire de Muret
Conseiller Général de la Haute-Garonne.

Imp. CAZAUX - Muret